

TOTAL

pas de permis,
ni ici, ●
ni ailleurs



attac

C'est quoi ce kit ?

Les multinationales se comportent comme des “super-prédateurs” exploitant partout les peuples et la nature pour mieux satisfaire leurs exigences de profit. Ces requins croient n'avoir plus rien à craindre, sinon leurs propres semblables. Face à eux, individuellement, les citoyen.ne.s sont des proies sans défense. Pourtant, nous pouvons unir nos forces pour mettre un terme à leur impunité et remettre en cause leur pouvoir destructeur.

Ce kit a un objectif d'information pour éclairer les citoyen.ne.s sur les pratiques de Total et pour leur donner des moyens d'agir. Aidez-nous à financer des kits et commandez-les gratuitement via **lesrequins.org**

Quand ça colle pas, adhérez !

Fondée en 1998, Attac est une association qui milite pour la justice sociale et environnementale et conteste radicalement le pouvoir pris par la finance sur les peuples et la nature.

Attac mène des actions pour favoriser le développement d'alternatives et pour mettre sous contrôle citoyen les banques et multinationales prédatrices.

Pour nous soutenir ou adhérer : **france.attac.org**

maquette et lettrage express : **Stéphane Dupont**

impression : **Rotographie Montreuil**

février 2016

édité par Attac France

21 ter rue Voltaire Paris 11

france.attac.org

Notre exigence citoyenne concrète : le retrait du permis d'exploration de Montélimar

Total, quatrième géant pétrolier et gazier mondial, est le champion français toutes catégories de la pollution et de l'évasion fiscale. Il figure dans le top 50 mondial des émetteurs de CO₂ et affiche un profit de 9,3 milliards d'euros en 2015, mais ne paie toujours pas d'impôt sur les sociétés en France où la multinationale est, soi-disant, "déficitaire".

Sables bitumineux au Canada

En Alberta, au Canada, Total exploite les sables bitumineux, le pétrole le plus sale du monde. La multinationale peut compter sur le soutien de François Hollande, qui a notamment vanté le "savoir-faire" de Total lors de sa visite au Canada en novembre 2014, au mépris des lourds impacts sociaux et climatiques de ces projets.

Gaz de schiste en France

En France, les collectifs anti-gaz de schiste ont arraché en 2011 l'adoption d'une loi qui a interdit l'utilisation de la "fracturation hydraulique" pour l'exploration et l'exploitation du gaz de schiste, d'où l'abrogation du permis d'exploration de Montélimar détenu par Total. Mais la multinationale a attaqué cette décision et a obtenu gain de cause en janvier 2016. Pour convaincre le juge, Total a mis en avant "*sa volonté de ne pas recourir à la fracturation hydraulique*" mais à "*d'autres techniques encore en cours de développement*". Or, il n'existe actuellement aucune autre technique que la fracturation hydraulique pour forer la roche-mère. Il est donc urgent de se mobiliser pour stopper Total et obtenir une interdiction définitive de l'exploitation du gaz de schiste en France.

Qu'est ce que le "permis de Montélimar" ?

C'est un permis d'exploration du gaz de schiste détenu par Total sur un territoire de près de 5 000 km², s'étendant sur cinq départements (Ardèche, Drôme, Gard, Hérault, Vaucluse) dans le sud-est du pays. Il avait été abrogé le 13 octobre 2011, suite à la loi du 13 juillet 2011 interdisant la fracturation hydraulique.

Les gaz de schiste ne sont-ils pas une bonne énergie de transition ?

Non. L'exploitation du gaz de schiste est très consommatrice d'eau, d'adjuvants chimiques et d'hydrocarbures et présente d'énormes risques de pollution des nappes phréatiques. Elle nécessite des investissements très coûteux pour son exploration et son exploitation, sans oublier les pipelines nécessaires à son acheminement. Pire, le processus d'exploitation de gaz de schiste engendre d'importantes fuites de méthane à chaque étape. Le méthane est encore plus dangereux que le CO₂ en termes de réchauffement climatique : 100 fois plus puissant pour la première décennie après son émission, 86 fois sur vingt ans, et 34 fois sur un siècle.

Les bulles du gaz de schiste vont-elles provoquer une crise financière ?

C'est en cours. Les entreprises qui ont investi dans ce secteur ont contracté des dettes abyssales estimées à 5 400 milliards de dollars. Ces dettes ont attiré l'avidité du secteur financier qui les a largement titrisées via des "junk bond", des obligations à haut rendement très risquées. Or, avec la chute du prix du pétrole, des dizaines d'entreprises ont déjà fait faillite et le mouvement devrait s'amplifier en 2016, risquant de faire exploser la bulle spéculative liée à ce secteur.



Agir individuellement et collectivement

La publication du kit s'appuie sur une revendication concrète en direction de notre cible. Il suffit d'un geste simple et accessible à toutes et à tous pour agir : coller un autocollant. La force de ce geste, c'est qu'il peut être reproduit à tout moment, partout en France. Les kits sont financés via des dons en ligne de 10 à 500 euros sur le site lesrequins.org et sont envoyés gratuitement. Le site permet de suivre l'avancement des mobilisations et de diffuser l'information, autour de vous, à votre famille, vos amis et via Internet et les réseaux sociaux.



Où coller ces autocollants ?

Vous pouvez afficher ces autocollants sur vos véhicules, vos objets du quotidien, dans la rue...

Nous vous rappelons que les coller sur du matériel ou une devanture de Total peut être considéré, selon la loi, comme “*dégradation volontaire du bien d’autrui causant un dommage léger*” et être passible d’une contravention de la 5ème classe pouvant entraîner une amende dont le montant peut atteindre un maximum de 1 500 euros.



TOTAL
STOP AUX GAZ
DE SCHISTE

lesrequins.org

Qu'est-ce que la désobéissance civile ?

C'est le refus assumé et public de se soumettre à une loi, un règlement, une organisation ou un pouvoir jugés iniques par celles et ceux qui le contestent, tout en faisant de ce refus une arme de combat pacifique. La désobéissance civile s'envisage comme une action collective. Selon Hannah Arendt, *"loin de procéder de la philosophie subjective de quelques individus excentriques, la désobéissance civile résulte de la coopération délibérée des membres du groupe tirant précisément leur force de leur capacité d'œuvrer en commun"*.



TOTAL
STOP AUX GAZ
DE SCHISTE

lesrequins.org

Qu'est-ce que l'état de nécessité ?

L'état de nécessité est une notion juridique, indissociable de celle de désobéissance civile, qui consiste à autoriser une action illégale pour empêcher la réalisation d'un dommage plus grave. Selon l'article 122-7 du code pénal, *"n'est pas pénalement responsable la personne qui, face à un danger actuel ou imminent qui menace elle-même, autrui ou un bien, accomplit un acte nécessaire à la sauvegarde de la personne ou du bien, sauf s'il y a disproportion entre les moyens employés et la gravité de la menace"*.